

# Précisions URGSAP

CDT Rémy VIAL - CCD Gaël FEY  
Juillet 2023

# Doctrine de transmission des bilans

Bilan *non*  
Urgent

- Intervention sans 3SM = **1 seule transmission** de l'ensemble des éléments
- Si 3SM SLL avant fin du bilan secouriste = 1 seule transmission avec l'ensemble des données
- Si 3SM pas encore SLL à la fin du bilan secouriste
  - 1<sup>er</sup> transmission du bilan secouriste
  - 2<sup>ème</sup> transmission avec l'ensemble des éléments

Bilan Urgent

=> **VIA LA SSU** – 2 Situations :

- *Demande de SMUR* : Aucune transmission préalable ou photo contextuelle uniquement
- *Régulation urgente* : Transmission d'éléments permettant la régulation

# Procédure nominale



L'opérateur CTA diffuse l'alerte



Une requête rapatrie les informations prédéfinies de l'alerte



Le CDA trouve son départ et les champs sont pré-remplis

S1. Le CRRA valide la fiche et la destination proposée par le CDA



T1 : Envoi du bilan au CRRA

T2 : Réponse du CRRA par pop-up



Régulation médicale



T3 : Envoi du bilan au CH receveur si transport

S2. Le CRRA demande des précisions



T1 : Envoi du bilan au CRRA

T2 : Demande de précisions par le CRRA



Régulation médicale



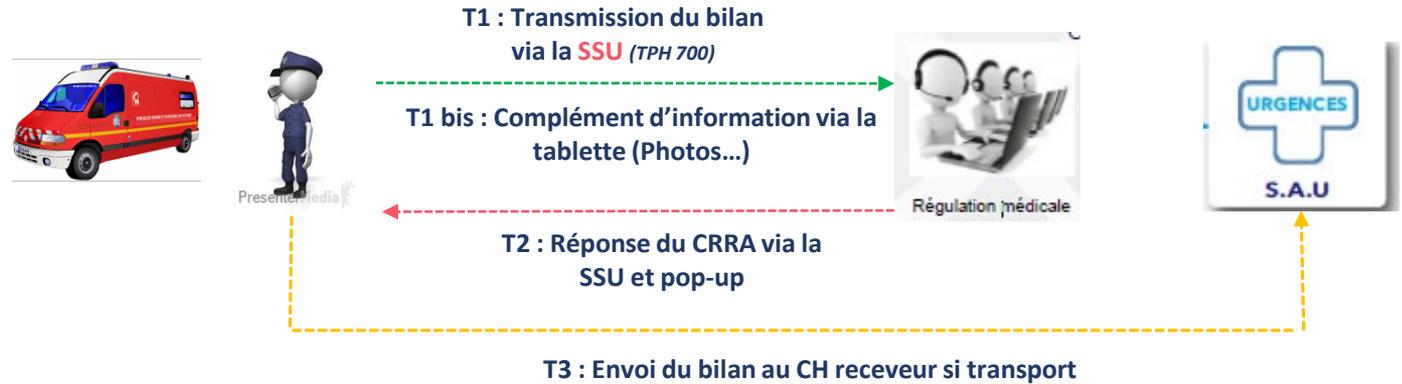
T3 : Le CDA contacte le CRRA par Téléphone

T4 : Envoi du bilan au CH receveur si transport



# Procédures spécifiques

S3. Besoin d'un renfort SMUR urgent ou d'une régulation urgente



S4. Pas de réponse du CRRR 10 min après l'envoi du bilan



# Procédure en présence du SSSM signature

Maintien des 2 tablettes CDA/SSSM mais Fiche bilan unique

